

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 30 AVRIL 2026

**Délibération n°2026.04.131**

**Désignation un représentant de GrandAngoulême à l'association technopole EUREKATECH GrandAngoulême**

**LE TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00**, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

**Date d'envoi de la convocation** : 24 avril 2026

**Secrétaire de Séance**: Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **70**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **1**

**Membres présents** : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Mathilde MINAUD, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Fadila BOUTAYEB à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Frédéric CROS à Gérard DESAPHY, Magali SAINT HILAIRE à Laurent DUGUE, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

**Excusé(s)**: Jean-Claude COURARI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026\_04\_131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026  
Publication : 07/05/2026

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026**

**DÉLIBÉRATION  
N°2026.04.131**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION UN REPRESENTANT DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION  
TECHNOPOLE EUREKATECH GRANDANGOULEME**

**PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"**

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES  
POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

GrandAngoulême a engagé la création de la technopole du territoire par délibération n°256 du 6 octobre 2016, afin de se doter d'un outil structurant dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat. La technopole, portée par l'association EUREKATECH, vise à renforcer le positionnement stratégique du territoire, à favoriser la création de valeur économique, et à améliorer le rayonnement et l'attractivité du Grand Angoulême.

La technopole EUREKATECH a pour mission de concrétiser et d'amplifier le plan d'actions de GrandAngoulême en optimisant la synergie entre les acteurs publics, économiques, de l'enseignement supérieur et de la recherche. À l'instar des technopoles existantes sur d'autres territoires, elle développe des actions en faveur des entrepreneurs et des entreprises innovantes en matière d'animation, d'accompagnement, d'ingénierie de l'innovation et de marketing territorial. Sa gouvernance associe l'ensemble des acteurs de l'innovation, garantissant une dynamique partenariale forte.

Le conseil d'administration, sous la présidence de GrandAngouleme, est composé de 10 membres, dont 1 représentant de l'agglomération.

**Considérant que les désignations des conseillers et des conseillères communautaires pour représenter GrandAngoulême au sein de diverses structures et organismes doivent intervenir à bulletin secret sauf si l'assemblée délibère à l'unanimité pour un vote à main levée,**

**L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,**

**Je vous propose donc :**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026\_04\_131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026  
Publication : 07/05/2026

**DE DESIGNER** Michaël LAVILLE pour représenter GrandAngouleme à l'association technopole GrandAngouleme Eurekatech.

<b>Pour : 74</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026\_04\_131-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026  
Publication : 07/05/2026